

Unité de méthanisation à la ferme « Métha Bel Air » à Linazay (86)

Localisation



Maîtrise d'ouvrage



Partenaires



Données financières

Coût global du projet :
3 086 695 €

Financement :

- FREE : 1 282 930 € issus du FEDER
- Etat : 375 000 € issus du PPE

Bilan environnemental

Valorisation annuelle :

- environ 20 000 tonnes de matière
- 56% de la chaleur produite

Production annuelle :

- 4 200 MWh d'électricité
- 20 000 m³ de digestats

Economies annuelles réalisées :

- 1 600 tonnes équivalent CO₂

Date de mise en service

2011

Contexte

Après cinq années de réflexions et d'études, la SCEA Porc Bel Air s'est lancée dans l'investissement dans une unité de méthanisation à la ferme, en partenariat avec la coopérative agricole COREA Poitou-Charentes, et SERGIES, producteur départemental d'électricité verte. Une société support de projet a été spécifiquement montée : la SAS METHA BEL AIR détenue à 50% par la SCEA Porc Bel Air, 25% par COREA PC et 25% par SERGIES. Ce projet a été construit à Linazay (86) à côté de la porcherie de la SCEA. Sur ce site se trouvent aussi les séchoirs à tabac et bientôt sera installé un séchoir à luzerne.

Ces trois installations vont permettre de valoriser la chaleur produite par les moteurs de cogénération qui transforment le biogaz produit en chaleur et électricité.



Vues de l'installation (crédit photo : ADEME)

Témoignage

« Il nous a fallu 6 ans pour créer notre unité de méthanisation, ces 6 années ont été jalonnées par des moments de doute et d'espoir, **l'effort groupe a été l'élément déterminant**. Il est essentiel que les futurs porteurs de projets construisent leur unité suivant les matières premières qui leur appartiennent, car au-delà de 30 % de matière extérieure il y a un gros risque de dépendance et donc de vulnérabilité économique. Porter un projet d'une telle ampleur nécessite un investissement personnel très important, **il faut être passionné.** »

M. Christophe FOUCHÉ,
Président de la SAS Métha Bel Air

Chrono

2006

Étude de pré-faisabilité par le Centre Régional des Energies Renouvelables

2008

Lancement des démarches de développement pour le projet

2009

avis favorable du comité de gestion du FREE pour le financement de la construction

2009

Signature de l'accord de financement du PPE

2011

Mise en service et inauguration de l'installation



Caractéristiques techniques

Issue d'un gisement local, la matière première entrante est composée de :

- 1 600 t de fumiers bovins et caprins
- 4 000 t d'issues de céréales
- 16 000 m³ de lisiers bovins et porcins

L'unité est composée :

- d'une préfosse pour les intrants liquides ;
- d'une trémie d'incorporation pour les intrants solides ;
- d'un digesteur de 2 800 m³ ;
- de post-digesteurs de 1 100 m³ et 2900 m³ ;
- d'un module de cogénération (580 kW) ;
- d'un réseau de chaleur alimentant les séchoirs et la porcherie ;

Le produit de la digestion, le digestat est épandu sur 1 163 ha.

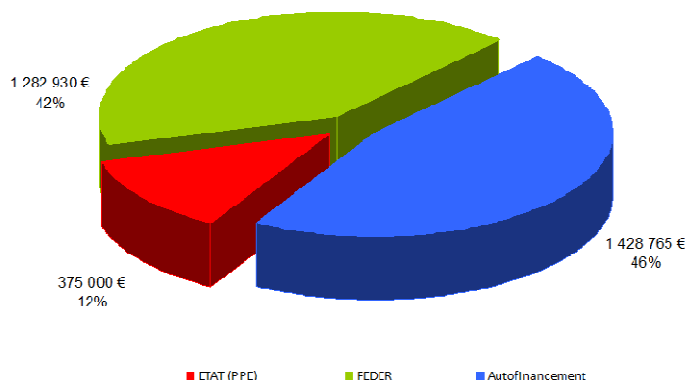
L'électricité produite est rachetée dans le cadre d'un contrat garantie de 15 ans.

56% de la chaleur produite est utilisée :

- 31.7% pour le chauffage des digesteurs
- 8.8% pour le chauffage de la porcherie
- 5.3% pour le séchage de tabac
- 8.2% pour le futur séchage de luzerne

Chiffres clés

- Coût global : 3 086 695 € HT (l'autofinancement est composé de la dette et de l'apport des actionnaires).



EN SAVOIR PLUS

- www.poitou-charentes.ademe.fr
Rubrique :
- Énergie et matières renouvelables

- www.sergies.fr

- www.ademe.fr

Rubrique :
- Déchets

CONTACTS

- ADEME Direction régionale Poitou-Charentes
60 rue Jean Jaurès
CS 90 452
86000 Poitiers
Téléphone : 05 49 50 12 12

- Contact : M. Frankie Angebault

Points forts du projet

- Très bonne valorisation de la chaleur produite par la cogénération ;
- Implication d'entreprises locales dans la réalisation du projet ;
- Rayons d'approvisionnement en matière organique très réduit (moins de 10 km) ;
- Bonne intégration paysagère du projet avec des digesteurs enterrés ;
- Pérennisation et diversification des activités et des revenus des exploitations ;
- Participation financière pour l'investissement de tous les apporteurs de matières organiques ;
- Bilan environnemental très positif.

■ Fiche téléchargeable sur www.poitou-charentes.ademe.fr

